



PROJET 2023

Sommaire

Missions, moyens et positionnement de l'association.....	p. 2
Animation et coordination du réseau.....	p. 4
Les outils numériques d'animation.....	p. 7
Les ateliers et rencontres professionnelles.....	p. 10
Diffusion et valorisation des films régionaux.....	p. 13

Talents en court

Bourgogne-Franche-Comté.....p. 19

Les Rencontres

APARR'té.....

...p. 22

Missions

L'APARR a été créée en 2005 et est une association ouverte à l'ensemble des professionnel.le.s de la filière : auteur.ice.s, comédien.ne.s, diffuseurs, formateur.ice.s, prestataires, réalisateur.ice.s, technicien.ne.s, producteur.ice.s...

Pilotée par ses adhérent.e.s, organisée en collèges, l'APARR bénéficie de l'aide opérationnelle d'une équipe de salariées et du soutien financier du Conseil Régional, de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et du CNC pour la mise en œuvre de ses missions : soutenir les professionnels en Bourgogne-Franche-Comté afin de participer au développement de la filière et la promouvoir auprès du grand public.

Soutenir les professionnel.le.s

Nous oeuvrons à la mise en réseau des professionnel.le.s présent.e.s sur le territoire par le biais de rencontres formelles et informelles, de conseils tout au long de l'année et de notre site ressource www.aparr.org.

Nous les accompagnons dans le développement de leurs compétences lors de journées d'ateliers, de rendez-vous individuels ou encore via la mise en œuvre du dispositif Talents en Court du CNC en Bourgogne-Franche-Comté.

Nous veillons à la circulation des informations concernant la filière par leur collecte et leur mise à disposition sur notre site. La newsletter, notre présence sur les réseaux sociaux et des échanges plus informels (apéros, projections...) en assurent la diffusion.

Le dialogue régulier que nous entretenons avec nos tutelles, des structures et institutions hors région, nous permet de veiller au développement et à la structuration de l'ensemble de la filière, en formulant états des lieux et préconisations et en créant des terrains de discussions et de réflexions possibles.

Promouvoir la filière auprès du grand public

Partout en Bourgogne-Franche-Comté, vivent et travaillent des professionnel.le.s qui oeuvrent au cinéma d'aujourd'hui. L'APARR met en avant la présence de ces artistes et technicien.ne.s sur le territoire, et valorise leur créativité par :

le recensement des œuvres ayant un lien avec notre région, d'abord via notre annuaire des films en ligne, consultable par tous gratuitement sur notre site, mais surtout grâce à un travail autour de leur diffusion, notamment via notre catalogue Docs ici, Courts là.

La mise en place et le développement de partenariats avec de nombreuses structures en région, pour mettre en lumière les professionnel.le.s, les films et les manifestations. Nous organisons ainsi des temps de rencontres, de projections ou de projets croisés.

L'organisation, une fois par an, d'un événement dédié : APARR'té. Ces Rencontres professionnelles du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté s'adressent à la fois aux professionnels (tables rondes, rencontres pros), au grand public (projections-rencontres) et au publics scolaires (ateliers,

projections-rencontres).

Positionnement et activités en 2023

Structure ressource pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté, l'APARR souhaite renforcer et poursuivre l'ensemble de ses actions pour structurer, consolider et fédérer la filière.

Les grandes priorités pour 2023

- faire vivre les collèges pour dynamiser la vie associative ;
- faire connaître l'association et ses actions pour élargir le cercle des adhérents ;
- accentuer le travail de diffusion des films ;
- participer à la réflexion autour des questions d'emploi et de formation et mener des actions pour les améliorer ;
- accroître le travail de lien avec les tutelles.

Ces priorités seront au coeur des grandes actions que nous menons annuellement :

- **l'animation du réseau** tout au long de l'année et **la coordination de la vie associative**,
- **l'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel (www.aparr.org)**, élément de mise en réseau, de valorisation des personnes, films et autres ressources cinématographiques du territoire,
- **l'organisation d'ateliers et rencontres professionnelles** pour développer les compétences et renforcer les liens au sein du réseau,
- **le travail de diffusion des films régionaux, notamment via la coordination du dispositif *Docs ici, Courts là***, qui permet de mettre en lumière toute l'année une sélection de documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté,
- **la coordination de l'opération Talents en Court en Bourgogne-Franche-Comté**, en partenariat notamment avec le festival Entrevues. Portée au national par le CNC, cette action est l'occasion d'encourager la professionnalisation des réalisateurs en devenir, de mieux les identifier, de se faire connaître auprès d'eux et de les orienter au mieux.
- l'organisation d'un événement fédérateur pour la filière régionale : **les rencontres APARR'té**, ouvertes également au grand public.

Parallèlement, l'APARR compte poursuivre ses partenariats avec d'autres acteurs de la filière régionale, voire nationale, pour continuer à tisser du lien entre les différents acteurs de la vie des films et inscrire la filière régionale dans les enjeux nationaux.

Moyens financiers et humains

L'association a étoffé son équipe salariée ces dernières années, passant de 1,25 ETP en 2018, à 3,25 ETP pour 2023. Elle a pu également bénéficier d'un investissement toujours plus important de ses bénévoles, membres du Conseil d'administration ou non, qui participent à la fois à la gestion de l'association, à sa représentation à l'extérieur (auprès des tutelles, mais aussi dans des organismes nationaux tels que la Boucle documentaire, la FAMS...), mais aussi à l'organisation d'événements, comme les rencontres APARR'té.

Pour 2023, nous pensons pouvoir compter sur les mêmes moyens humains, il faudra cependant veiller à une meilleure répartition des tâches incombant aux bénévoles lors des événements d'ampleur, renouveler comme toujours le Conseil d'administration (nos statuts, avec un CA élu pour une seule année, imposent un certain renouvellement, qui convient d'ailleurs bien aux situations que vivent nos adhérents : l'alternance de périodes de travail intenses, puis de passages moins chargés qui permettent de dégager du temps pour le bénévolat), trouver

de nouveaux volontaires pour représenter l'association, notamment au sein de la Boucle documentaire. Enfin, l'arrivée mi-2022 de Jean-François Mezeix, administrateur salarié, et la prise en charge des aspects de trésorerie par Frédéric Roguier, administrateur bénévole, continue de nous pousser à retravailler notre gestion financière et à adapter nos modes de communication internes.

Un travail important reste cependant à mener auprès des professionnels eux-mêmes, pour les convaincre d'adhérer à l'association et, à terme, de s'investir dans la vie associative. Alors même qu'une certaine ouverture a été menée, qu'une plus grande horizontalité a été recherchée dans le fonctionnement du Conseil d'administration, nous constatons une baisse des adhésions depuis 2021 ; tout en maintenant une ouverture maximale de nos actions à l'ensemble des professionnels, nous réfléchissons à des moyens de rendre l'adhésion plus attractive.

Au niveau des moyens financiers, nous chercherons, comme ces dernières années, à sécuriser le financement des frais généraux de l'association (qui augmentent mécaniquement) et de ses actions, que nous ne souhaitons pas réduire. Ainsi, aux côtés de nos soutiens réguliers et principaux que sont la Région Bourgogne-Franche-Comté et le CNC, nous solliciterons certaines collectivités territoriales, notamment dans l'optique de la tenue des rencontres APARR'té (Ville d'Autun, Département de Saône-et-Loire) ; nous tenterons également de solliciter le Département de la Nièvre pour l'opération Talents en court, dont la dernière action est bien rattachée, depuis 3 ans maintenant, au festival Partie(s) de campagne. Enfin, nous comptons solliciter le FONJEP sur l'un des postes de notre équipe salariée, à savoir le poste de chargée de diffusion.

ANIMATION ET COORDINATION DU RÉSEAU

L'APARR œuvre autant que possible, en plus des actions précises détaillées dans ce projet, à la mise en place de rendez-vous et autres initiatives pouvant aider au renforcement de la filière cinéma et audiovisuelle en Bourgogne-Franche-Comté. L'association mène au demeurant un travail de veille, reste vigilante quant aux actualités et réflexions des autres régions dans le domaine, et met aussi en place un certain nombre d'actions comme celles évoquées ci-dessous.

Rencontres, initiatives à l'attention des professionnel.le.s

- Séance de pitch, à l'occasion de Partie(s) de campagne
- Organisation, selon les opportunités et l'actualité de la filière, de rencontres avec des réalisateur.rice.s, producteur.rice.s ou technicien.ne.s (masterclass à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, ou lors de festivals régionaux comme Chefs Op' en lumière...)
- Communication auprès du réseau des opportunités d'ateliers et de formation proposées par La Coursive à Dijon, Culture Action à Besançon, et l'ARTDAM à Longvic,
- Participation, selon les demandes, de membres de l'association à des jurys de festivals régionaux, et suivi des projets et professionnels primés.
- Speedmeeting entre collègues

Mise en lien, réflexions communes/collectives

- **Mise en valeur des films régionaux ayant une sortie nationale**

Continuation en 2022 du partenariat avec les CIBFC pour l'accompagnement des films régionaux sortant en salle : co-organisation de tournées des réalisateur.rice.s. Il s'agit d'un axe de travail à renforcer, surtout à un moment charnière où les salles repartent à la conquête de leurs publics. Pour compléter ces tournées organisées par les CIBFC, un outil commun a été monté en 2022 et continue d'être régulièrement alimenté par le BAT BFC : il s'agit d'un tableau partagé entre nos trois associations, permettant de lister les longs métrages tournés en région et de préparer leur sortie nationale dans les salles de cinéma en repérant les professionnels régionaux susceptibles d'accompagner des séances. L'idée est de pouvoir répondre rapidement à d'éventuelles demandes de salles qui souhaiteraient organiser des projections-rencontres autour de ces films, en faisant appel à des intervenants locaux.

- **Mise en valeur des talents du réseau professionnel : les « Coups de proje »**

A la demande des adhérent.e.s, a été créé fin 2019 un nouveau rendez-vous : les soirées « Coups de proje ». Ces séances sont conçues comme une carte blanche à un.e réalisateur.rice de notre réseau, qui peut projeter un à trois films de sa création, et/ou réalisés par d'autres artistes qu'il.elle apprécie. Chaque séance est suivie d'une discussion avec les réalisateur.rice.s, et d'un apéritif participatif.

Les « Coups de proje » répondent au besoin de rencontres et d'interconnaissance mutuelle entre les professionnel.le.s du cinéma de notre territoire ; ces temps de projection et de rencontres privilégiées sont à la fois des occasions d'accroître son réseau, de développer les opportunités professionnelles, mais aussi d'avoir de nouveaux regards sur son travail.

Les « Coups de proje » ont été relancés en 2022, nous continuerons à les organiser selon les demandes des adhérent.e.s, en profitant des locaux de la Coursive qui permettent de les accueillir dans de bonnes conditions et gratuitement. Un appel à volontaires sera fait à nouveau début 2023, pour recenser les besoins et envies et programmer 3 séances environ dans l'année.

- **Mise en valeur des talents du réseau professionnel**

Après une tentative de partenariat avec Radio Morvan, hélas vite interrompue suite à des soucis d'organisation au sein de la radio, nous cherchons de nouveaux moyens de mettre en valeur les professionnels, notamment via des interviews radio. Une piste est en réflexion avec Radio Campus Dijon ; le partenariat mené avec le MC2N (Master 2 création numérique et multimédia) de l'Université de Bourgogne pendant les rencontres APARR'té participe

également de cette dynamique (avec, selon les propositions des étudiants, des interviews plus poussées de certains professionnels). La mise en valeur des talents régionaux passe aussi par les réseaux d'éducation aux images, et par les liens étroits tissés, notamment, avec le Pôle régional d'éducation aux images et Passeurs d'images BFC.

Une réflexion commune sera menée avec le BAT BFC pour trouver de nouveaux leviers de mise en valeur des technicien.ne.s et comédien.ne.s, en mettant l'accent sur les artistes, qui manquent beaucoup de visibilité. Côté APARR, nous ferons appel au collège art.tech pour essayer de trouver des solutions réalisables à court et moyen terme.

- **Mise en place de temps plus informels**

Les **apéros** de l'APARR, en partenariat avec le BAT ou d'autres partenaires, organisés prioritairement en s'appuyant sur un évènement (rencontre, projection...);

Le **groupe de discussion** Facebook;

Les **Judis de l'écriture** : une fois tous les deux mois, en visioconférence, 4 à 5 auteurs se partagent leurs projets et s'échangent leurs visions, leurs conseils;

Les **Parcours de comédiens/techniciens** : une fois tous les deux mois, on invite les membres du collège art.tech à une rencontre en visioconférence lors de laquelle 2 ou 3 personnes présentent leurs parcours, leurs expériences et leurs envies. Cette action sera renouvelée selon les besoins et envies exprimées par le collège.

Les **rendez-vous conseils** : ce sont des rendez-vous individuels, organisés sur demande par les membres du réseau qui souhaitent avoir l'appui de l'équipe salariée sur la recherche d'un producteur, d'aides financières pour leurs projets, de contacts pour la diffusion de leurs films...ou tout simplement, d'un regard extérieur sur un projet en cours d'écriture. Une quinzaine de rendez-vous sont ainsi honorés chaque année, par téléphone, visio ou en présentiel.

- **Mise en place d'outils transversaux pour la filière**

Afin de faciliter le travail commun sur certains axes entre les différentes associations « têtes de réseau » de la filière, nous avons mis en place des outils partagés. Ainsi, sont alimentés régulièrement : un calendrier partagé qui permet à chaque structure de noter les événements qu'elle organise pour une meilleure coordination des agendas ; un tableau permettant le suivi des longs métrages cinéma accueillis sur le territoire, depuis l'accueil du tournage jusqu'à la sortie en salle, en passant par les ressources régionales qui peuvent permettre d'accompagner des séances dans les salles de cinéma.

Dynamique associative

- **Une communication renforcée sur l'APARR et ses enjeux**

Poursuite de l'effort de clarification de la communication faite autour de l'APARR sur internet :

alimentation régulière de la page Facebook APARR ;

alimentation régulière du compte Instagram et du compte LinkedIn ;

refonte du flyer présentant l'association ;

reprise de la conception et diffusion d'un programme numérique présentant les prochaines actions de l'association, à périodicité semestrielle, permettant de rationaliser et centraliser toutes les informations sur les propositions de l'APARR.

- **Une structuration renforcée**

Poursuite de l'animation des différents collèges de membres (producteur.rice.s, auteurs-réalisateur.rice.s, interprètes et technicien.ne.s, acteurs culturels), démarrée en 2019 : le projet est de lancer des rencontres régulières (dans l'idéal, 3 fois par an) entre membres de chaque collège, et de pouvoir se mobiliser de façon plus soutenue lorsque l'actualité le requiert. Il est difficile de mobiliser les collèges de manière régulière, ceux-ci se réactivent souvent à l'occasion d'une actualité particulièrement prégnante pour leurs professions ; cependant, nous tenterons de dynamiser leur animation via des rencontres inter-collèges.

Réorganisation de la gestion administrative de l'association, grâce à l'arrivée d'un administrateur dans l'équipe salariée, et de l'implication d'un nouveau trésorier bénévole ;

programme de formation pour les 4 salarié(e)s, mais aussi, dans la mesure du possible, pour les dirigeants bénévoles en s'appuyant sur les formations proposées par La Coursive, Culture Action, et la Maison des associations de Dijon.

- **Une présence en et hors région poursuivie**

Maintien de la présence de l'équipe salariée et de certains adhérent.e.s bénévoles sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Les déplacements lors d'évènements cinéma régionaux permettent d'avoir une connaissance fine du territoire, des professionnels et acteurs qui y œuvrent, de créer du lien avec ceux-ci et de leur faire connaître l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins et d'adapter au mieux nos propositions d'actions, voire de développer de nouveaux partenariats.

Poursuite des déplacements (équipe salariée et mandataires des collègues) lors de grands évènements nationaux ou rencontres professionnelles dans d'autres régions : Boucle documentaire, rencontres Films en Bretagne, Etats généraux du documentaire de Lussas, Festival du film court de Clermont-Ferrand, rencontres professionnelles Cinémas 93, etc. Ces déplacements nous permettent de créer du réseau hors région, pour enrichir nos propositions de rencontres, ou tout simplement prendre connaissance des réalités et problématiques des autres territoires ; mais aussi de valoriser notre région, et de nous tenir au courant des grandes évolutions du secteur, pour faire remonter ces informations à nos adhérent.e.s.

Au-delà, l'APARR s'implique de plus en plus activement dans les réseaux professionnels nationaux : elle est, depuis fin 2021, membre fondateur de La Boucle Documentaire (toute nouvelle Fédération des associations d'auteurs de documentaire de création, rassemblant 17 organisations nationales et régionales) ; notre association a également adhéré à la FAMS (Fédération des métiers du scénario). L'APARR est représentée au sein des Conseils d'administration de ces deux fédérations. Des liens ont également été créés avec le SPI (rencontre en visio, participation à la campagne de sensibilisation des élus autour du financement de l'audiovisuel public).

LES OUTILS NUMÉRIQUES D'ANIMATION

Animation du site www.aparr.org / portail du cinéma et de l'audiovisuel

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté (www.aparr.org) est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédien.ne.s, technicien.ne.s, auteurs et réalisateur.rice.s, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

développer la connaissance mutuelle des acteurs et les occasions de travailler ensemble,
renforcer la visibilité des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région,
et aussi donner des clés pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la région.

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission :

d'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible,
d'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient,
de veiller tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

Les autres outils : réseaux sociaux et newsletters

Au fil des années, la vocation du portail a évolué selon l'usage qu'en ont fait les professionnel.le.s du réseau, mais aussi suivant l'évolution des outils de communication numérique (et notamment la démocratisation des réseaux sociaux). Il a donc fallu s'adapter et développer nos propres outils, complémentaires au portail :

- une page Facebook publique : destinée aux professionnel.le.s de notre réseau, mais également vitrine de l'activité cinéma et audiovisuelle en Bourgogne-Franche-Comté pour les acteurs d'autres régions ou nationaux ;
- un groupe Facebook privé : lieu d'échange privilégié entre professionnel.le.s du réseau, son accès est limité et contrôlé pour garantir sa pertinence ;
- un compte Instagram, créé en 2020 ; ce média visuel correspond parfaitement à la nature de notre association et se démarque de la page Facebook avec une grande possibilité de création dans le contenu proposé menant à davantage d'interaction avec notre communauté ;
- une page LinkedIn, créée en 2021 ; ce réseau social a pour vocation de mettre en réseau les professionnel.le.s, il nous a donc paru très intéressant de s'y développer en construisant notre propre réseau représentatif du paysage cinématographique et audiovisuel de la région.

En 2023, l'APARR poursuivra l'animation et l'alimentation de ces divers outils qui apportent une réactivité et une notion de réseau plus importante que le site internet classique.

Les newsletters, utilisées depuis la création du portail, ont également évolué et continueront à être envoyées régulièrement en 2023 :

- la newsletter générale : envoyée mensuellement, elle est destinée à tous les inscrits au portail, et contient des informations générales sur des événements régionaux à venir (portés ou non par l'APARR), des informations sur les films du réseau, des retours sur des événements (ateliers, rencontres...) et toute information susceptible de mobiliser la filière ;
- la lettre aux adhérent.e.s : destinée aux seuls adhérent.e.s, elle contient des informations plus spécifiques, comme des compte-rendus de rencontres, tables rondes, ateliers, etc. ainsi que des informations plus « exclusives » afin que les adhérent.e.s soient privilégiés dans leur relation avec l'association. Un peu délaissée en 2022, nous en reprendrons les envois réguliers (tous les deux mois environ) en 2023.

Ces deux newsletters sont complétées par des mailings plus informels, envoyés selon les besoins et l'actualité à différents groupes : adhérent.e.s du portail, listes de diffusion des collègues (collège producteur.rice.s, collège

art-tech, collège auteurs-réalisateur.rice.s)...

Différents outils numériques sont également utilisés pour communiquer autour des actions et de l'actualité de *Docs ici, Courts là* :

- une newsletter mensuelle : elle est envoyée chaque début de mois aux membres adhérent.e.s afin de les informer des séances publiques à venir, des événements auxquels nous participons et de l'actualité de notre réseau de partenaires ;
- une newsletter mensuelle des séances à venir : sur inscription, elle permet au grand public et aussi aux programmateurs de se tenir informé des séances près de chez eux ;
- une page Facebook publique : elle est alimentée plusieurs fois par semaine en partageant l'actualité de *Docs ici, Courts là* et celle de ses partenaires afin de mettre en lumière la vie des films "made in Bourgogne-Franche-Comté" ;
- il est aussi possible de retrouver l'actualité de *Docs ici, Courts là* via les comptes Instagram et LinkedIn développés par l'APARR.

Il est intéressant pour nous de conserver des outils dédiés à *Docs ici, courts là*, davantage tournés vers le "grand public" et les structures programmatrices que nos outils numériques habituels.

Projets pour le portail et les autres outils numériques en 2023

En plus d'un travail constant de veille et d'alimentation du site, la démarche d'amélioration de son contenu et de ses fonctionnalités va être poursuivie en 2023.

L'annuaire des films

Le travail effectué fin 2019 sur le formulaire d'inscription d'un film à l'annuaire a permis de faciliter l'inscription d'un film par son ayant droit – chacun peut désormais s'inscrire lui-même, très facilement et en une seule connexion, son ou ses films.

Se pose évidemment la question de l'exhaustivité de cet outil, qui demanderait un travail de mise à jour constant. Et également de son utilisation par les visiteurs du site : c'est un travail d'archivage et de conservation de la mémoire filmique de la région considérable, mais peut-être sous-utilisé. Depuis 2019, les films de la pré-sélection pour *Docs ici, Courts là* sont systématiquement mis en ligne et en 2022 ce sont 30 films qui ont été inscrits à l'annuaire, dont une grande majorité par la chargée de diffusion de l'APARR.

Pour 2023, nous continuerons à travailler dans cette direction : la veille constante effectuée par l'équipe, et notamment la chargée de diffusion, sera la base qui permettra une mise à jour pertinente de l'annuaire. L'idée est ainsi de pouvoir entrer les films nouvellement sortis, dès que les informations complètes autour de ceux-ci sont disponibles. Si l'équipe a vu le film, ou a reçu des informations autour de celui-ci de la part de son réalisateur.rice ou producteur.rice, elle pourra ainsi inciter ceux-ci à l'inscrire à l'annuaire – ou mener un travail d'inscription complémentaire le cas échéant. Une newflash sera également envoyée aux membres du réseau en cours d'année, pour les inciter à inscrire leurs nouveaux films à l'annuaire - complétée par une communication via les réseaux sociaux. L'idée est vraiment de pousser les professionnels à s'emparer de cet outil, car nous ne pouvons en assurer seuls la mise à jour complète.

L'annuaire des professionnel.le.s

En 2022, nous avons poursuivi le travail de longue haleine autour de l'annuaire et de sa mise à jour par la suppression ponctuelle de fiches de professionnel.le.s ayant quitté la région, ou ayant changé d'activité. Pour 2023, il faudra poursuivre cette mise à jour petit à petit en encourageant les inscrits à alimenter leurs fiches, et en veillant à l'exactitude des éléments déjà indiqués.

L'existence de Film France Talents et la possibilité de consulter cette base pour tous les professionnel.le.s continue de nous interroger sur la pertinence de conserver notre annuaire des professionnel.le.s. Les retours sur celui-ci sont très divers ; il semble peu utilisé par les professionnel.le.s aguerris, mais assez consulté par les "nouveaux entrants". Nous souhaiterions lancer en début d'année 2023 un questionnaire pour connaître les pratiques des professionnel.le.s, leur avis sur cet outil, et préfigurer plusieurs solutions (le réserver aux seuls adhérents, par exemple ?) pour le rendre plus pertinent et pouvoir décider de ces évolutions en Assemblée Générale.

L'alimentation régulière et le développement de l'espace adhérent

L'alimentation de l'espace adhérent a été un peu délaissée en 2022, mais relancée en fin d'année. Il s'agit pourtant d'un vrai argument à mettre en avant au moment des campagnes d'adhésion ; l'enjeu de l'année 2023 sera donc de faire des mises à jour régulières, et d'en tenir les adhérent.e.s au fait, afin de valoriser cet outil.

Ainsi, nous relancerons par ce biais la mise en ligne de ressources diverses : comptes-rendus de rencontres professionnelles, tables rondes, précédemment communiquées uniquement via la lettre aux adhérent.e.s. Grâce à cet espace, ces documents sont accessibles à tout moment, pour tout adhérent.

Nous souhaitons également mener un travail d'amélioration de la lisibilité de notre site internet. En effet, certaines pages deviennent très chargées en information, et l'arborescence demande à évoluer encore :

- création d'une page sur les formations initiales en lien avec le cinéma et l'audiovisuel ;
- création d'une page "Les films aidés", pour mieux mettre en valeur ces informations qui sont pour l'instant noyées dans celles concernant le fonds d'aide régional.

Le suivi du groupe de discussion Facebook

Nous continuerons à assurer le suivi du groupe facebook : examen des demandes d'adhésion, validation des nouveaux membres, modération des contenus. Sur ce groupe, nous essayons de partager des informations très pratiques (appel à projets, infos sur les droits des intermittents, des auteurs, annonces de castings...) de façon plus informelle que sur notre page. Nous souhaitons garder l'aspect participatif de ce groupe, que les adhérent.e.s continuent à s'en emparer de façon spontanée et informelle, comme c'est le cas actuellement, c'est pourquoi nous ne chercherons pas à l' « animer » au sens propre du terme.

En conclusion

L'arrivée de Pauline Husianycia, chargée de communication, dans l'équipe a permis de relancer la dynamique de communication de l'Aparr. Son travail contribue à mieux faire connaître les actions de l'association, accentuer le réseau, mais aussi à mieux mettre en valeur les initiatives des partenaires, et surtout la créativité des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel en BFC par un relais systématique des "bonnes nouvelles" (sorties de films, prix et sélections en festivals...). Cette communication contribue pleinement à la construction du réseau et nous voulons croire qu'elle participe d'une certaine émulation collective.

LES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Objectifs

Afin d'accompagner les professionnel.le.s dans le développement de leurs compétences et dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution, ainsi que d'encourager leur mise en lien, l'APARR met en place depuis 8 ans des **ateliers pour les professionnel.le.s de Bourgogne-Franche-Comté**

Les objectifs de ces ateliers sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnel.le.s ;
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide et de collaborations entre les professionnel.le.s ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Afin que l'intervenant.e puisse accorder du temps et de l'attention à chaque personne, nous limitons le nombre d'inscriptions par journée, ce que les participants apprécient. Ainsi, la jauge des ateliers est, selon les thématiques, comprise entre 6 et 12 personnes.

La programmation d'ateliers est régulièrement complétée par l'organisation de rencontres professionnelles : ces temps, sous forme de table ronde et/ou d'interventions sur des questions précises, sont conçus pour répondre à des interrogations pragmatiques des professionnel.le.s : diffusion des films, aides à la production, formation, questions administratives... Elles sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre, intégrant systématiquement un temps d'échanges.

Pour ces temps, il sera fait appel aux compétences existantes en région, mais aussi à des intervenant.e.s extérieurs.

Contenu

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière. Elles sont **liées aux évolutions du secteur**, et aussi à des sujets pour lesquels nous avons **identifié un vrai besoin** d'atelier.

Afin que les thématiques soient adaptées aux besoins de la filière, **les participant.e.s sont invité.e.s à exprimer leurs attentes**, par le biais d'un sondage ouvert tout au long de l'année mais aussi en invitant les adhérents et membres de la filière à nous faire part de leurs propositions lors d'événements publics, notamment pendant nos AG et pendant APARR'té.

Une journée d'atelier de l'APARR se compose...

- > **de l'intervention d'un expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
- > **d'un temps d'échange formel** sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés);
- > **d'un temps d'échange informel** entre les participant.e.s et l'intervenant.e.

Nous renouvellerons en 2023 un programme de 6 temps d'ateliers ou de rencontres professionnelles au minimum. Les rencontres professionnelles seront, elles, organisées en fonction des opportunités de partenariats ; nous avons listé une dizaine d'événements possibles, mais nous adapterons bien sûr à l'actualité, aux possibilités d'accueil de nos partenaires, et nous réservons la possibilité de choisir, entre les rencontres listées ci-dessous, celles qui nous paraîtront les plus pertinentes en fonction des besoins et envies exprimés par la filière.

Participants

Sont conviés aux ateliers l'ensemble des membres inscrits sur le portail, et éventuellement d'autres professionnel.le.s repérés ailleurs, qu'ils soient adhérent.e.s ou non à l'association.

Les ateliers sont payants, l'adhésion à l'association permettant aux membres de bénéficier d'un tarif préférentiel (30€ au lieu de 50€). Pour assurer l'engagement des inscrits, le paiement du montant de l'atelier sera à verser au moment de l'inscription et au minimum une semaine avant la date afin d'éviter les places réservées et non honorées. Bien sûr, ces sommes seront remboursées sur présentation d'un certificat médical ou d'un contrat de travail afin que nous restions au plus près des spécificités de notre secteur puisque nous sommes conscients que les embauches sur des tournages ou autres évènements se font parfois en dernière minute. Le covoiturage est encouragé lors de l'inscription des participant.e.s, afin de faciliter la mobilité et de donner l'occasion aux professionnel.le.s de mieux se connaître.

Les rencontres professionnelles sont, elles, en accès libre, et visent un nombre de participant.e.s plus important que les ateliers (souvent limités à une dizaine de personnes, pour favoriser le travail au cas par cas sur les projets des participants).

Lieux

Les ateliers, rencontres professionnelles et formations se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront aussi un relais en communication, par exemple : l'ARTDAM, les festivals Chefs Op en lumière, Fenêtres sur courts, Entrevues, le FJT Les oiseaux, la Coursive Boutaric, Hophophop, etc.

Pour les rencontres professionnelles, nous essayons de les construire en partenariat avec d'autres acteurs régionaux ou festivals, afin de mutualiser les moyens et de mettre en lumière les initiatives sur tout le territoire.

Thématiques envisagées pour 2023

Pour les ateliers (deux à trois ateliers dans l'année, choisis parmi les possibilités ci-dessous) :

- projecteurs intelligents, application Luminair et protocole de commandes sans fil - pour technicien.ne.s, réalisateur.rice.s, producteur.rice.s / en partenariat avec le festival Chefs Op' en lumière de Chalon sur Saône, le mercredi 1er mars 2023, animé par Renaud Garnier, chef électricien qui a collaboré entre autres avec Cédric Klapisch
- La self-tape - pour comédien.ne.s (report d'un atelier prévu en 2022) par Coralie Amédéo
- L'écriture d'une note d'intention en fiction (besoin identifié au cours des jeudis de l'écriture, notamment)
- Le mixage son - pour technicien.ne.s du son, réalisateur.rice.s, monteurs (en présentiel impérativement)
- Le pitch - sur 2 demi-journées avec des demi groupes, en amont de la session de pitch organisée à Partie(s) de campagne, peut se dérouler en visio.

Pour les rencontres professionnelles :

- sous l'impulsion du collègue auteurs-réalisateur.rice.s, nous souhaitons poursuivre l'action nommée « **La Fabrique d'un film** » avec 2 journées d'informations et de partages d'expériences en direction des auteurs et des producteur.rice.s. Ces journées articuleront fiction et documentaire, avec des réalisateur.rice.s et producteur.rice.s invités, pour s'intéresser en particulier à l'écriture d'une note d'intention et à la coproduction.. L'idée est de partir de cas concrets. Ces journées s'adressent à un public « débutant » comme aux professionnel.le.s plus établis qui souhaitent mettre leurs pratiques en perspective. Les deux thématiques proposées cette année sont : le dossier de production d'un film et la coproduction d'un film ;
- sous l'impulsion du BAT – et en déclinaison du format testé l'an dernier en partenariat avec le Pôle Image BFC pour l'éducation à l'image, nous allons organiser une demi-journée de « **speed-meeting** » entre réalisateur.rice.s/ producteur.rice.s et technicien.ne.s de Bourgogne-Franche-Comté afin que chacun

puisse se faire connaître et d'initier des rencontres autour des parcours et profils de chacun et ainsi répondre à la demande de connaissance mutuelle des producteurs et des technicien.ne.s. Ce speed meeting est donc organisé en partenariat étroit avec le BAT BFC et aura lieu dans le cadre du festival Chefs Op' en lumière de Chalon sur Saône, notre second partenaire, le mardi 28 février 2023 ;

- renouvellement du speed-meeting "éducation aux images", co-organisé avec le Pôle régional d'éducation aux images ; pour cette nouvelle rencontre entre professionnels intervenants et structures d'éducation aux images, nous retournerions côté Franche-Comté ;
- une journée professionnelle sur le thème des contrats d'auteurs et du droit d'auteur, animée par un juriste de la SCAM ;
- **la troisième édition d'APARR'té** – rencontres régionales du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté (cf partie dédiée à APARR'té).

Nous renouvellerons les rencontres construites en partenariat avec des festivals, acteurs régionaux ou nationaux...en 2023 :

- table ronde autour du court métrage de fiction dans le cadre de Fenêtres sur courts (Dijon), en partenariat avec Plan9 et la SRF : Atelier de la SRF autour d'une thématique précise, alliant intervenant.e.s de la SRF et professionnel.le.s régionaux. Pour 2023, comme l'an passé, nous nous appuyons sur les thématiques travaillées par FSC.
- rencontre entre les producteur.rice.s et auteurs régionaux et le nouveau délégué à l'antenne et aux programmes de France 3 BFC
- séance de pitch lors de Partie de campagne, en partenariat avec ScéniQuaNon
- animation d'une rencontre entre les jeunes réalisateur.rice.s invités du festival « Tremplin » de Besançon.

Il nous semble également qu'il est nécessaire de s'emparer de la question de **l'Ecoproduction**, nous nous sommes rapprochés du Bureau d'Accueil des Tournages de Bourgogne-Franche-Comté à ce sujet, qui mettra sans doute des choses en place en 2023, mais nous avons d'ores et déjà évoqué l'idée d'accueillir en région le premier module du Cycle transition écologique de la CST, intitulé "Les fondamentaux du dérèglement climatique : l'impact environnemental du secteur audiovisuel." Il dure une journée et étant identifié comme formation prioritaire, il est pris en charge à 100% par l'AFDAS et n'impacte pas les comptes de formations des participants, ne génère pas de carence et ne mobilise pas les budgets formations des structures.

Enfin, comme l'année passée, nous identifierons les autres opportunités de rencontres professionnelles, tables rondes, formations et masterclass proposées par les festivals ou partenaires régionaux, et relaierons l'information pour inciter les professionnel.le.s du réseau à y assister.

DIFFUSION ET VALORISATION DES FILMS RÉGIONAUX

Docs ici, Courts là

- **Présentation de Docs ici, Courts là**

Pour encourager la visibilité dans la durée des œuvres tournées, réalisées ou produites en Bourgogne-Franche-Comté et favoriser la rencontre entre le public et les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'**opération Docs ici, Courts là**, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met un catalogue de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition des potentiels diffuseurs, et ce toute l'année (**de janvier à décembre**, y compris pendant le Mois du film documentaire et la Fête du court métrage), sur le site www.docsicicourtsla.com.

La démarche est simple et accessible : l'inscription au site, gratuite, ne prend que quelques secondes et permet de découvrir les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ». Seule une adhésion annuelle à l'APARR, à hauteur de dix euros net est demandée aux structures programmatrices lors de leur première programmation. Elles peuvent ainsi découvrir les films en accès libre avant de faire leur choix de programmation, puis adhérer à l'APARR, en tant que membre utilisateur de Docs ici, Courts là.

Dans ce cadre, l'APARR propose les services suivants : **valorisation de films, édition de fiches pédagogiques** pour les accompagner, **soutien logistique et financier** (négociation des droits, mise à disposition des films, aide à la venue des équipes de films), aide à la **communication**, à la **programmation...**

- **Sélection des films 2023**

Pour la 10ème édition, 12 nouveaux films rejoindront le catalogue, également partagés entre documentaires et courts métrages de fiction. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Aurélia Besnard (chargée de diffusion). Une douzaine de films de chaque catégorie ont été soumis aux avis des jurys.

Jury fiction 2023

- Laetitia Freniche, enseignante lettres et audiovisuel, Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines
- Fanette Georges, médiatrice aux CIBFC (Cinéma indépendants de BFC)
- Joseph Minster, auteur-réalisateur

Jury documentaire 2023

- Myleine Guiard-Schmid, autrice-réalisatrice
- Angelo Murrone, responsable section vidéo de la bibliothèque d'Autun
- Jean-Michel Cretin, programmeur cinéma Les 2 Scènes

Documentaires 2023 :

- *Balayer Erevan*, de Nairi Hakhverdi / Faites un Voeu, 2018, 53 min
- *After Work*, de Julia Pinget / La Société des apaches, 2020, 60 min
- *Là est ma maison*, de Sophie Réthoré / Kaméléon Prod, 2020, 1h07
- *Les Enfants de passage*, de Benoît Keller/ Beppie Films et Lyon Capitale TV, 2018, 1H19
- *15 de jour comme de nuit*, de Caroline Philibert / France TV / Faites un Voeu / Seppia, 2022, 52 min

- *Au bord de la ville, au bord des gens*, de Fabio Falzone / Zutique Productions dans le cadre d'un atelier Passeurs d'images, 2021, 16 min
- *Tu veux écrire ?*, de Jean Luc Cesco / Véo Production & Les Films de l'Aqueduc, 2015, 52 min

Courts métrages de fiction 2023 :

- *La Ventrière*, de Anne-Sophie Bailly / La Fémis, 2021, 28 min
- *Finale*, de Stéphan Castang / Takami, 2020, 26 min
- *De la folie des hamsters*, de Juliette Marrécau / Le Grec, 2022, 40 min
- *Quiproquo*, de Cyril Jourdan / Collectif Service merci (autoprod), 2021, 8 min
- *Sami la fugue*, de Vincent Tricon / Barney Production, 2021, 25 min

● Vers un soutien et une communication renforcés envers les programmeurs

Pour 2023, nous prévoyons de garder la même charte graphique que celle mise en place en 2021 avec, cette année encore, un changement de couleurs afin de marquer l'année en cours. Nous procéderons donc comme l'année dernière avec une déclinaison de couleurs vives pour marquer l'année 2023 et le dixième anniversaire du dispositif. Comme chaque année, un envoi en nombre sera prévu à destination des structures inscrites au dispositif et pour des structures repérées dans la Région. Nous prévoyons ainsi un envoi de plus de 1500 livrets à travers la Bourgogne-Franche-Comté (structures sociales, médico-sociales, scolaires, culturelles).

Pour continuer en termes de communication, nous poursuivons encore en 2023 la promotion du dispositif par la bande annonce réalisée en 2021 par Yannick Coutheron, celle-ci est utilisée lors de séances publiques et une version DCP existe pour les projections en salle de cinéma. Après deux années d'utilisation, nous sommes satisfaits des retours positifs des programmeurs et partenaires qui semblent avoir plaisir à la diffuser en amont des projections.

Depuis 2021, nous avons le projet de développer des programmes de courts métrages clefs en main, en négociant un forfait avec les producteurs.rice.s qui serait réglé par l'APARR pour l'ensemble du programme afin de faciliter les démarches administratives des programmeurs en ne multipliant pas les ayants-droits pour les facturations. Par manque de temps, ce projet n'a toujours pas vu le jour, nous continuons cependant à y réfléchir tout en nous interrogeant sur la pertinence de cette proposition (des programmes de courts métrages circulant déjà en Région, bien que destinés en priorité aux salles de cinéma du réseau des CIBFC).

Pour rester au plus près des attentes des programmeurs, nous souhaitons ainsi mettre en place un questionnaire qui sera envoyé à l'ensemble des structures inscrites en leur faisant diverses propositions (programme de courts ; un programme avec un court métrage et un documentaire ; propositions thématiques, etc.) afin de connaître leurs besoins tout en leur laissant la possibilité de nous faire part de leurs suggestions.

En 2022, nous portions le projet, en lien avec le Bureau d'Accueil des Tournages de BFC, de proposer une carte des lieux de tournage des films présents dans *Docs ici, Courts là*. En raison des changements internes au BAT cette année, nous n'avons pas mené ce projet à bien, cependant les équipes de l'APARR et du BAT sont toujours partantes pour mettre en place cette carte pour laquelle un travail de pointage et d'indexation a déjà été entrepris. L'idée serait donc d'avoir à la fois une carte interactive mais également un nouveau champs dans l'index de recherche du site de *Docs ici, Courts là*, afin de trouver les films par département.

Nous avons également travaillé à une classification par âge des films présents dans le dispositif, il faut maintenant réfléchir à la manière dont nous allons la mettre en ligne et ajouter également ce filtre de recherche sur le site de *Docs ici, Courts là*.

- **Poursuite et enrichissements de partenariats**

Suite à l'atelier autour de la diffusion, organisé pendant la première édition d'Aparr'té, était ressortie l'idée de l'organisation d'un temps de pré-visionnement auprès des médiathécaires de la Région BFC. Si le projet ne s'est pas concrétisé en 2022, une journée de présentation de l'APARR et de *Docs ici, Courts là* avec une projection d'un documentaire est prévue au mois d'avril 2023, en partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Yonne. La présentation aurait lieu à Auxerre et à Sens. L'idée étant que les bibliothèques du réseau de l'Yonne prennent connaissance du fonctionnement de *Docs ici, Courts là* et puissent participer de manière autonome (c'est à dire sans le soutien de la BD de l'Yonne) au Mois du doc, voire en mettant en place des projections-rencontres ponctuelles tout au long de l'année. Ces formes de rencontre pourraient ensuite être proposées aux autres bibliothèques départementales du territoire.

D'un point de vue des partenaires en milieu scolaire, nous renouvelerons notre partenariat avec Canopé 21, à l'occasion de la Fête du court, mais aussi avec le Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines où depuis 2021, la professeur d'audiovisuel (membre d'ailleurs cette année du comité de sélection fiction) utilise *Docs ici, Courts là* et avec qui nous organisons des temps de rencontres entre les élèves et les professionnels de la filière afin de faire découvrir leurs métiers (Tibo Pinsard ou encore Anna Marmiesse en 2022). En janvier 2023 est prévue une rencontre avec la décoratrice Sarah Schneider - qui a entre autres travaillé sur *Les Dimanches de Jean Dézert* et *Mal Caduc* (films accessibles depuis DICL) - et un autre rendez-vous doit être prévu avec Benoît Bizard et Antoine Bonzon. Il est intéressant de noter que ces mises en relation peuvent se poursuivre sans l'intermédiaire de l'APARR puisque la professeur souhaite faire intervenir de nouveau Tibo Pinsard, en organisant « en direct » sa venue.

Docs ici, Courts là, continue aussi d'être utilisé par divers établissements de la région, principalement des lycées et nous remettons en place le partenariat avec Unis-cité et les programmes en Région « Cinéma & citoyenneté » afin d'enrichir leur mallette de films à l'occasion de l'organisation de leurs cinés-débats. Une présentation du dispositif a déjà été menée début novembre auprès des volontaires de l'antenne de Dijon.

L'année 2022 nous a aussi permis de débiter un travail partenarial fort avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon en proposant des actions de diffusion pour les centres pénitenciers dépendants de l'agglomération dijonnaise. Ainsi, 5 centres pénitenciers se sont inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin de proposer des projections, notamment l'unité locale d'enseignement du centre pénitencier de Lons le Saunier qui utilise le dispositif afin de mener certains projets d'éducation et d'enseignement auprès de ses élèves. Nous avons également en 2022 un projet au long cours avec le coordinateur culturel des services pénitentiaires d'insertion et de probation du Doubs et du Jura afin de proposer une série de projections-rencontres sur divers centres pénitenciers du territoire franc-comtois. Les financements n'ont pas été obtenus pour l'année 2022, le projet est ainsi représenté en 2023 par le coordinateur culturel auprès de la direction des SPIP du Doubs.

Nous poursuivrons aussi des partenariats déjà bien établis avec différentes structures sanitaires et sociales ou médico-sociales : foyers de jeunes travailleurs, Acodège, maisons de retraite ou EHPADS de la Région, et également avec la Maison des aînés de St Apollinaire ou encore la Ville de Talant qui prévoient chaque année une projection publique à destination en priorité des seniors de ces communes.

Les événements nationaux tels que la Fête du court et le Mois du doc continueront d'être des temps forts pour le dispositif et permettront de renforcer nos partenariats existants, notamment avec les cinémas mais aussi avec le réseau des médiathèques qui ont pris l'habitude de programmer des projections-rencontres en novembre avec *Docs ici, Courts là*.

Nous continuerons ainsi à tisser des liens avec des acteurs des domaines éducatif, culturel, social, etc. et à encourager leur mise en relation lorsqu'elle s'avère pertinente. Le développement de *Docs ici, Courts là* en 2023 s'appuiera de nouveau sur un réseau large et varié d'acteurs de la diffusion : festivals, circuits itinérants, salles de cinéma fixes, réseau des CIBFC, médiathèques, centres hospitaliers, centres culturels, établissements Canopé,

structures d'éducation à l'image, etc. mais aussi en allant parfois au-delà du dispositif, en proposant de manière de plus en plus régulière des programmations croisées avec des films présents dans *Docs ici*, *Courts là* et des films récemment sortis.

Mise en avant des films récemment tournés/produits en Bourgogne-Franche-Comté : un travail partenarial accru

Pour 2023, nous aimerions prolonger notre travail partenarial avec les CIBFC autour d'une action entreprise en 2022 avec la diffusion d'un film en lien avec la Région, à l'occasion d'un pré-visionnement (en 2022, le documentaire *Là est ma maison* de Sophie Réthoré avait été projeté auprès des exploitants présents lors d'un week-end de pré-visionnement à La Fraternelle de Saint Claude, en présence de la réalisatrice). Nous voulons donc renouveler cette expérience en 2023, toujours pendant ce week-end de pré-visionnement, qui est aussi un rendez-vous important pour les adhérents des CIBFC et qui laisse ainsi le temps pour la rencontre et l'échange entre les salles de cinéma et les membres des équipes des films.

Nous avons aussi imaginé avec l'équipe des CIBFC proposer - peut-être à raison d'un pré-visionnement sur deux - une courte présentation des films récemment sortis et en lien avec la Région avec la projection d'un extrait ou bande annonce et éventuellement la présence du cinéaste pour présenter son film. Nous avons conscience que ces journées sont limitées en termes de temps et donc nous savons aussi que ces rendez-vous ne peuvent pas être trop longs afin de ne pas empiéter sur le programme « classique » de la journée.

Comme les années précédentes, nous continuerons également le partenariat autour d'une tournée d'un réalisateur.rice.s régional. Comme les années précédentes, l'APARR, prendra en charge la rémunération de l'auteur et apportera une aide logistique et un appui à la communication, à l'équipe des CIBFC.

En lien avec le BAT, nous avons mis en place un outil partagé (également accessible par les CIBFC) afin de connaître les longs métrages accueillis par l'équipe du BAT qui se propose aussi d'indiquer les postes locaux (costumier, maquilleur, électro, etc.) sans nommer les personnes. Cela nous permettra ainsi de signaler aux CIBFC les possibilités d'intervention de techniciens locaux au cas où des salles adhérentes de leur réseau souhaitent organiser des séances. Auquel cas, le BAT se propose de contacter les techniciens afin de leur proposer d'intervenir pour venir présenter leur travail.

Cet outil nous permettra aussi de relancer peut-être ce qui a été initié en 2022 avec Radio Morvan, à l'occasion d'une émission spéciale cinéma (20 min d'antenne avec 10 minutes de présentation d'une structure, d'un cinéma, d'un film et 10 minutes d'interview d'un invité tous les 1er jeudi du mois à 11h, avec une rediffusion le samedi à 15h) avec des interviews de techniciens locaux autour de la sortie d'un film, comme ce fut le cas pour *Ogre*. Malheureusement, en raison d'une réorganisation interne de l'équipe de Radio Morvan, seulement deux émissions ont pu être enregistrées, la journaliste avec laquelle nous collaborions n'ayant plus eu le temps de s'y consacrer. Idéalement, nous aimerions donc les remettre en place pour 2023 et également rencontrer un journaliste de Radio Campus Dijon pour lui proposer des rendez-vous réguliers afin de faire découvrir des métiers du cinéma, à l'occasion de leur émission hebdomadaire "Campus midi cinéma".

L'année 2023 marque aussi le début de circulation du programme de courts métrages *Chemins de traverse*, porté par le dispositif "Lycéens et apprentis au cinéma" pour les académies de Dijon et de Besançon, en partenariat avec les CIBFC et l'APARR. Ce programme qui sera proposé au second et dernier trimestre de l'année scolaire 2022-2023 (et également en 2023-2024 pour l'académie de Dijon), met en lumière des courts métrages en lien avec la Région avec un voyage dans les productions Medvedkine (*N°5 Nouvelle société Kelton*), un travail autour des films d'archives qu'explore Joachim Michaux dans *L'Américaine* et enfin deux courts métrages de fiction qui

questionnent nos identités et la place des femmes devant et derrière la caméra : *Mano a Mano* de Louise Courvoisier et *Va dans les bois* de Lucie Prost.

Pour accompagner le programme, une page ressources sur le site de *Docs ici, Courts là* a été mise en ligne¹ (comme ce fut déjà le cas pour l'ancien programme *Trouver sa place*) afin de mettre à disposition des outils pour enrichir la découverte des oeuvres : livret pédagogique, documents autour des films (photos de tournage, scénario, note d'intention, etc.) et également des vidéos d'entretien spécialement conçues pour le programme. Ces entretiens ont été préparés et menés avec Théo Nesme qui coordonne le dispositif à Dijon, en lien avec la chargée de diffusion de l'APARR, et réalisés par Mathieu Peset.

Ces vidéos sont en premier lieu des supports pédagogiques à destination des enseignants mais on peut aussi imaginer qu'elles soient diffusées en salle de cinéma quand une rencontre avec les membres des équipes n'est pas possible. En effet, l'APARR, avec le soutien des CIBFC, participera à l'organisation de ces projections auprès du grand public en relayant bien sûr la séance auprès de son réseau et en prenant en charge la rémunération des réalisateurs accompagnant leurs films. Ce travail de promotion auprès des salles de cinéma sera mené en partenariat avec l'équipe des CIBFC.

De nouvelles collaborations, que l'on espère poursuivre en 2023, ont vu le jour avec certaines salles de cinéma de la Région, notamment le Cinéma de Tonnerre avec des projections documentaires, le cinéma des 4C de Lons le Saunier et une soirée spéciale « La Jeune création d'ici et par les femmes » avec la projection de *Mano a Mano* de Louise Courvoisier ; *La Ventrière* d'Anne-Sophie Bailly et le documentaire *Et si on s'en foutait*, de Johanna Lagarde, en présence des réalisatrices. Également, avec le Ciné Club Jacques Becker de Pontarlier en leur proposant une projection-rencontre avec les deux auteurs participant à Talents en court, à l'occasion de notre résidence d'écriture qui avait lieu à Pontarlier en avril 2022. Ces nouveaux partenariats avec les salles de cinéma nous incitent à poursuivre le travail entamé et à renouveler ces expériences pour 2023 en mettant en lien les salles et les artistes et parfois même en organisant directement leur venue afin de faciliter les démarches.

Les salles de cinéma semblent donc de plus en plus sensibles à l'axe régional et des habitudes de programmation commencent à s'installer comme c'est le cas avec le cinéma La Palette à Tournus, les 2 Scènes à Besançon via le cycle "Cinéma en région", mais aussi certains festivals comme Effervescence (71) (avec depuis deux ans la double, voire triple programmation proposée avec deux séances de courts : un programme scolaire et un programme tout public et la diffusion d'un documentaire, en 2022 *Anne Seibel, une femme au cœur de l'illusion*, en présence de Tibo Pinsard) ; le festival CinéPampa (89) où deux séances région étaient proposées (une de fiction et l'autre documentaire) ; Diversité (qui rayonne sur la région entière) ou encore le festival Tremplin de Besançon et le Festival Cinélectiques (70) organisé par les spectateurs du cinéma de Gray avec qui nous avons déjà une nouvelle séance prévue pour la prochaine édition en janvier 2023.

Ces diverses propositions de projections-rencontres croisent donc régulièrement des films présents dans *Docs ici, Courts là* et des films hors dispositif. Les habitudes et peut-être la confiance qui commencent à se nouer avec les divers programmeurs nous permettent ainsi d'enrichir nos propositions et de valoriser d'autres œuvres. Nous continuerons ainsi à poursuivre notre travail de réflexion en 2023 autour de la promotion des œuvres et des artistes présents sur le territoire et souhaitons également mener une réflexion sur les problématiques de distribution des œuvres peu diffusées au cinéma, probablement à l'occasion des Rencontres Apart'té 2023.

En conclusion

Les projets en cours se poursuivront en 2023 et nous prolongerons notre réflexion autour de la manière de promouvoir les films en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté en continuant à nouer des collaborations et des moments de travail communs avec divers partenaires du territoire. Bien entendu, nous continuerons notre

¹ <https://www.docsicicourtsla.com/chemins-de-traverse>

veille active des productions des membres de la filière cinéma et audiovisuelle en essayant le plus possible d'être présent aux événements, festivals et avant-premières. Les rencontres Aparr'té sont également un temps propice à ce genre d'échanges et nous souhaitons poursuivre ces moments de réflexion collective pour tenter de répondre au plus près aux attentes de la filière. L'idée pour 2023, reste donc de continuer à promouvoir Docs ici, Courts là tout en poursuivant la valorisation du travail des professionnel.le.s de la filière dont les films ne sont pas nécessairement présents dans le dispositif.

TALENTS EN COURT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La coordination de Talents en court

Depuis 2017, l'APARR est coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateur.rice.s en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

Talents en court BFC est composé de plusieurs étapes :

- le Parcours Nouveaux Talents : 4 jours d'immersion à Entrevues Belfort, pour 5 participant.e.s, sélectionné.e.s par un jury de professionnel.le.s ;
- les résidences d'écriture, pour 2 auteur.rice.s choisi.e.s parmi les 5 précédents ;
- un temps d'échanges ou de rencontres complémentaire, qui peut prendre différentes formes selon les besoins, les propositions des partenaires et les opportunités : journée immersive dans un autre festival, session de pitch, lecture de scénario...

L'idée est de poursuivre l'accompagnement de ces jeunes professionnel.le.s en les faisant bénéficier de retours de professionnel.le.s aguerris, et d'ainsi mieux les inscrire dans le réseau régional.

Le Parcours Nouveaux Talents Entrevues en 2023

Comme les années précédentes, nous construirons à nouveau le parcours sur 4 jours, avec 5 participants, accompagnés par 2 membres de l'équipe de l'Aparr. La programmation (films vus, temps de rencontre) sera élaborée avec l'équipe d'Entrevues, et les participant.e.s pourront rencontrer le public lors de la projection de leurs films. Un temps de rencontre sera aussi ménagé avec les membres du jury : mis en place depuis 4 ans, ce temps d'échange permet aux membres du jury d'avoir un véritable éclairage sur les différents projets.

Les rencontres professionnelles lors du Parcours seront partagées entre réalisateur.rice.s invité.e.s du festival et personnes ressources issues du tissu régional. Ces rencontres sont de véritables plus-values pour les participant.e.s, qui peuvent ainsi confronter différentes expériences, manières de travailler, à travers les témoignages des professionnel.le.s rencontrés, mais aussi mieux connaître l'environnement professionnel régional.

Côté communication, nous travaillerons la visibilité de ce Parcours à travers l'édition d'un flyer présentant les participant.e.s et leurs films, inséré dans les tote-bags des invités du festival et distribué à l'entrée de la projection « Parcours Nouveaux Talents » ; mais aussi grâce à un travail auprès de la presse locale, et une présence intense sur les réseaux sociaux lors de ce temps fort. La création, sur notre site, d'une page dédiée à chaque édition du Parcours Nouveaux Talents permet aussi plus de lisibilité, et une meilleure mise en avant les profils des cinq personnes accompagnées.

Les résidences d'écriture

En plus de tout le parcours proposé pendant le festival, deux réalisateur.rice.s du Parcours seront sélectionnés par le jury pour bénéficier d'une résidence d'écriture prévue en 2023. Elle permettra de les aider à se professionnaliser dans l'écriture et l'approche d'un projet de film à venir.

Deux temps de résidence, idéalement de quatre jours chacun, auront ainsi lieu en région Bourgogne-Franche-Comté et seront encadrés par un scénariste consultant, Michel Meyer.

Comme les années passées, nous essaierons d'espacer de 3 mois au moins les deux temps de résidence. Les participant.e.s ont ainsi assez de temps entre les deux résidences, pour travailler l'écriture et mûrir leur projet. La première aurait lieu en mars ou avril, côté Franche-Comté. La seconde aura certainement lieu comme en 2021 et 2022 près d'Ouroux-en-Morvan (Nièvre), juste en amont du festival Partie(s) de campagne, pour pouvoir faire participer les deux cinéastes à la session de pitch organisée dans le cadre du festival par l'APARR et Scéni Qua Non. Cette formule, qui permet de terminer le temps « formel » de l'accompagnement sur une immersion en festival et,

à nouveau, des possibilités de rencontres professionnelles, a été particulièrement appréciée par les résidents. Cette session de pitch leur a notamment permis de rencontrer les principaux producteur.rice.s régionaux de fiction.

Une poursuite de l'accompagnement personnalisé

Chaque année depuis 2019, nous essayons de trouver des moyens de mettre en valeur l'action Talents en court, et les réalisateur.rice.s émergents qu'elle nous aide à repérer. L'idée est aussi de proposer un accompagnement, un suivi, aux candidat.e.s qui n'ont pas été retenu.e.s pour les résidences d'écriture, et de leur permettre de se croiser à nouveau lors d'autres festivals, d'autres temps de rencontre.

Les modalités de ce suivi sont modelées chaque année selon les impératifs du moment, mais aussi les besoins particuliers des participant.e.s, les opportunités de partenariats, les profils et liens avec le territoire de chacun.

Pour 2023, nous travaillerons au moins l'orientation des candidats non retenus vers d'autres outils proposés par l'APARR : Jeudis de l'écriture, La Fabrique d'un film, partenariat avec le Festival Tremplin...et, au-delà, une mise en lien avec d'autres acteurs du territoire, qui pourront enrichir leur réseau (Scéni Qua Non, associations de production...).

Un travail de réseau accentué

Cette année encore, nous ferons appel à des professionnel.le.s reconnus dans notre région pour participer au jury qui sélectionnera les 5 participants du Parcours Nouveaux Talents, puis les deux réalisateur.rice.s qui bénéficieront des résidences d'écriture. La participation de ces professionnel.le.s au jury est également l'occasion de rencontres avec ces « Nouveaux talents », et de travailler à leur insertion dans le tissu professionnel de la région. C'est également le sens des nombreuses rencontres qui sont organisées lors du Parcours à Entrevues (réalisateur.rice.s, producteur.rice.s, programmeurs de festivals, acteurs de l'éducation à l'image...de notre région et d'ailleurs), comme de la session de pitch lors de Partie(s) de campagne, et qui seront renouvelées en 2023.

Au-delà, nous essaierons de tisser des liens entre les nouveaux talents accompagnés depuis ces dernières années et les autres associations structurantes de la région :

- avec le Bureau d'accueil des tournages, ressource essentielle pour leurs futurs projets : une rencontre avec un technicien régional (repéreur, chef déco...) ou avec le chargé d'accueil de tournages pourrait être organisée lors d'une des résidences ;
- avec certaines salles de cinéma de la région, par l'organisation de soirées-rencontres ponctuelles dédiées aux Nouveaux Talents, selon les envies et demandes des exploitants partenaires ;
- avec le Pôle régional d'éducation aux images, pour lequel les nouveaux talents peuvent être aussi des nouveaux intervenants potentiels sur le territoire.

Dans la lignée de ce qui avait été fait en 2022, nous souhaiterions renouveler en 2023 la participation de deux "Nouveaux Talents" à une session de pitches "Talents en court" au Comedy Club. L'année passée, ce partenariat avec les Amis du Comedy Club avait permis à Yvain Reydy, bénéficiaire des résidences d'écriture en 2022, de trouver une société de production prête à accompagner son projet.

Enfin, nous réserverons certainement à nouveau un temps à la mise en valeur de Talents en court BFC lors des rencontres APARR'té (séance scolaire, lecture de scénario...).

Travail de visibilité auprès des nouveaux talents en région

En 2023, l'APARR oeuvrera à gagner encore en visibilité auprès des personnes souhaitant se lancer dans le cinéma en Bourgogne-Franche-Comté :

- par un travail de communication accru autour de la page Facebook « Talents en court Bourgogne-Franche-Comté » et la page Nouveaux Talents sur le site www.aparr.org : publication des informations, et actualités liées au dispositif, mais également diffusion d'informations pouvant intéresser les nouveaux talents ;
- par la poursuite du travail d'accueil et de conseil aux jeunes réalisateur.rice.s, par le biais de rendez-vous individuels dès que le besoin s'en fait sentir, et par l'incitation à participer aux Jeudis de l'écriture, organisés tous les deux mois en visioconférence ;
- par une attention portée aux différentes initiatives encourageant la jeune création cinéma en région : les concours de réalisation collective ou festivals ciblés sur l'émergence (6h de Dole, festival 1895 minutes court de Besançon, concours de courts métrages de la MJC des Bourroches de Dijon, festival Tremplin de Besançon, festival *A bout de courts* de Cosne-sur-Loire...), les associations de production, les collectifs informels...
- par un recensement des initiatives régionales et des événements nationaux autour de la création amateur, afin de fournir aux jeunes talents des informations complètes sur les rendez-vous qui leur sont dédiés, et de pouvoir profiter de ces événements pour faire la promotion du dispositif Talents en court.

LES RENCONTRES APARR'té

Un temps fort pour mettre en lumière la filière

Depuis sa création, l'APARR place la rencontre comme un élément fondateur du travail de mise en réseau, qui est le cœur de son action. Projections, tables-rondes, partages d'expériences, masterclass, ateliers...et même apéros informels, sont autant d'occasions de croiser d'autres professionnel.le.s, d'échanger points de vue et informations, pour faire en sorte de fédérer les différents acteurs de la filière, dispersés sur le territoire élargi de la grande région.

C'est ainsi qu'ont émergé l'envie et le besoin d'organiser un temps de rencontre dédié, ramassé sur plusieurs jours, un événement qui soit à la croisée entre un mini-festival et des rencontres professionnelles et qui propose un temps fort de la filière. Cet événement constitue un espace de rencontres et de réflexions pour les professionnel.le.s ainsi qu'une formidable fenêtre de découverte des œuvres, des réalisateur.rice.s et des acteurs locaux pour les habitant.e.s du territoire.

Les objectifs

- Favoriser la rencontre entre les œuvres, ceux qui les façonnent, et les différents publics dans ce lieu particulier qu'est la salle de cinéma. Lever le voile sur les conditions de réalisation des films présentés, et, pour leurs auteurs, recueillir les impressions et remarques des spectateur.rice.s sur leurs créations.
- Mettre en lumière la richesse et la diversité des films créés sur le territoire. L'excellence culturelle, même en matière de cinéma et d'audiovisuel n'est pas centralisée. Nombre d'artistes et de technicien.ne.s de talent vivant sur le territoire œuvrent à la vitalité culturelle de leur lieu de vie. Chaque année de nombreuses œuvres originales, documentaires et fictions, viennent enrichir le patrimoine filmique qui ne demande qu'à rencontrer davantage le public.
- Renforcer la cohésion de la filière, en créant un espace de rencontre convivial entre ses acteurs régionaux. C'est un temps pour mieux se connaître, échanger et stimuler ainsi les collaborations futures, les entraides, les passages de compétences... Il s'agit de nous réunir autour de ce qui nous unit : l'amour du cinéma, de l'imaginaire qu'il suscite et des visions singulières qu'il porte.

Une organisation partenariale

Les rencontres APARR'té 23, de retour au Cinéma Arletty d'Autun, proposeront, comme pour les deux premières éditions, différents types de rencontres :

- des projections-rencontres pour le grand public accompagnées par les réalisateur.rice.s et les professionnel.le.s du territoire,
- des séances à destination des collégien.ne.s et lycéen.ne.s, possiblement complétées par des ateliers pratiques à destination des écoles élémentaires,
- des ateliers et tables rondes à destination des professionnel.le.s
- des moments plus informels, festifs, où il sera possible d'échanger et de se rencontrer.

Le programme sera à nouveau travaillé de façon collaborative au sein d'un groupe de travail composé de l'équipe salariée et de bénévoles.

Le programme s'étalera sur 3 jours, du jeudi (séances scolaires) au samedi soir, ou bien du mercredi au samedi

matin. Le planning sera discuté avec le groupe de travail ainsi qu'avec les partenaires, au premier rang desquels le Cinéma Arletty.

Nous travaillerons aussi étroitement avec les partenaires territoriaux : ville, communauté de communes, office de tourisme, etc. Et, au niveau du tissu cinéma et audiovisuel, avec les sociétés et associations de production, les associations "tête de réseau" de la filière, avec lesquelles seront pensées et mises en œuvre certaines des rencontres au programme : le Pôle régional d'éducation aux images, Passeurs d'images BFC, Les Petites Caméras, les CIBFC...

La communication

Le plan de communication mixera outils "print" (affiches, flyers, dépliants-programmes) et numériques page dédiée sur notre site web, réseaux sociaux, mailings). Les affiches et flyers seront diffusés largement dans les lieux "cinéma" de la région, avec un accent mis sur la diffusion dans la ville d'accueil bien entendu, mais aussi dans le département visé. Un travail de presse sera également mené en direction de la presse locale et régionale.

Peut-être essaierons-nous de valoriser le travail mené lors de ces Rencontres en proposant, par exemple, un programme de courts métrages "APARR'té" à d'autres salles de cinéma de la région, pour des séances accompagnées de leurs réalisateurs.

Après deux premières éditions réussies, APARR'té est désormais attendu par beaucoup de professionnels et de partenaires. Nous tenterons d'offrir à tous les participants une troisième édition aussi riche que les précédentes !